



Projet RECOFORME "Structuration de réseaux et d'actions de coopération sur la forêt méditerranéenne"

Fiche de l'échange bilatéral "Enquête sur le pastoralisme"

Organisé par le Parc national du Vésuve

Site RECOFORME : Parc national du Vésuve
Bosco Molaro – Riserva Tirone

Visiteurs :

Les Partenaires ci-dessous ont travaillé par email

- Le Parc du Vésuve
- Generalitat Valenciana
- Région de Murcie

L'Agence publique du massif des Alpilles a également donné des informations par email.

La Région de Murcie a visité le Parc du Vésuve (Riserva Tirone) pour une rencontre finale.

Tous les partenaires du projet ont visité le site du bois Molaro.

Objectif de l'échange :

Il y a différentes opinions sur le pâturage dans les territoires protégés. Dans le parc national du Vésuve il y a une chèvre (de race napolitaine) qui est menacée et donc il y a un programme de recherche des possibilités de développement de cette race.

Mais il y a des lois restrictives qui mettent des limites au pâturage des chèvres en zone protégée à cause des risques que cela peut comporter en termes de biodiversité.

L'échange d'expériences a eu pour but de vérifier la diversité des différents pays sur la législation et sur les expériences au sujet du pâturage en zone protégée.



Date et durée de la visite :

Le calendrier de la visite finale : du 14 au 17 mars 2006.

Il y a eu aussi des visites des sites pilotes des partenaires, dans la vie du projet, et il a y eu aussi des échanges de documents par courrier électronique ou traditionnel (de juillet 2005 à décembre 2005) qui ont permis de constituer des archives de sources pour évaluer les différences essentielles entre les différentes zones.

Aussi l'Agence publique du Massif de Les Apilles a participé à cet échange.

Lieux visités :

Dans la vie du projet on a visité aussi tous les autres sites pilotes des partenaires et on a vu les différents travaux. Dans la visite au parc du Vésuve, en mars 2005, on a visité le site choisi par le parc pour les travaux du projet RECOFORME dans le bois Molaro.

Ensuite, en mars 2006, on a visité le site de la Riserva Tirone où le Parc national du Vésuve a réalisé une clôture pour des expérimentations sur le pâturage.

Questions abordées :

- Gestion du pâturage en zones naturelles protégées et risques liés au pâturage
- Pâturage et activités durables
- Bénéfices pour la lutte contre les incendies
- Dommages pour la biodiversité;

Réponses recueillies :

De l'acquisition de documents et de manuels pour le pâturage et pour la conservation des habitats, on a pu constater qu'il y a des avis discordants sur l'introduction du pâturage et que le pâturage est pratiqué, sauf réglementation contraire, dans quelques zones protégées.

Questions restées sans réponses :

On doit étudier encore la question du pâturage des chèvres dans les zones protégées et il y a déjà des études et des expérimentations dans le projet RECOFORME.

Synthèse de ce qu'ont retenu les visiteurs et les hôtes :

Le parc du Vésuve a achevé la rédaction d'un document de synthèse pour recueillir quelques éléments techniques normatifs sur :

- L'opportunité de développer le pâturage.
- Les normes européennes et nationales.
- Les normes et règles au niveau local.

Liste et qualités des participants :

Les partenaires qui ont travaillé par email sont :

- Generalitat Valenciana (Jorge Suárez Torres),
- Agence publique du massif des Alpilles (Jean Michel Pirastru)
- La Région de Murcie (Mario Velamazàn)
- Parc national du Vésuve (Francesca Caruso)

Il y a eu des visites sur sites. La visite finale centrée sur les échanges bilatéraux a eu lieu avec :

- La Région de Murcie (Ing. for. Mario Velamazàn et Ing. for. David Sancho Cabrero)
- Et le Parc national du Vésuve (Arch Nicola Miranda, Dott. Matteo Rinaldi, Dott.ssa Paola Conti, Ing. Gino Menegazzi, Ing. Bruno Del Vita, Dott.ssa Francesca Caruso, et la Cooperativa Vesuvio Natura e Lavoro s.c.a.r.l.)



Photo : Clôture électrifiée pour les expérimentations sur le pâturage à la Riserva Tirone